



## SÉANCE DU VENDREDI 10 OCTOBRE 2014

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

**Présents** : M. CHAPLOT, Mme AGNOLA, M. BOITEUX, Mmes HECTOR, AMABLE, BOUNIOUX, LEMARGUE, VILLIERS, AUBRY, M.M. LAKAYE, CHAUVET, LIEBEN, représentant les communes de Bazoches-les-Bray, Coutençon, Egligny, Gravon, Gurcy-le-Châtel, Montigny-Lencoup, la Tombe, Villeneuve-les-Bordes, M. RICHTIN, représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing », M. JEGO, Mme DE SAINT LOUP, représentant la Communauté de Communes « Des Deux Fleuves », M. CHIANESE, représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing », M.M. FONTELLIO, MARTIN, représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne », M. MUNOZ, représentant la Communauté de Communes « Bocage Gâtinais ».

### Représentés :

**Absents** : Mme ROBBE, Mme BRANCO (Balloy), Mme PIQUOIS (Bazoches-les-Bray), M. BIGOT, M. CHOMET ( Châtenay-sur-Seine), Mme APPERT (Gurcy-le-Châtel), M. GRELET (La Tombe), M. SAURET (Villeneuve-les-Bordes), M. OZOG (Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »), M. BOLZE (Communauté de Communes « Bocage Gâtinais »).

**Absents excusés** : Mme FAUCONNET, Mme GRIERE, M. SIMONET.

*L'ordre du jour était le suivant :*

### Remerciements

Les membres du Conseil Syndical prennent acte des remerciements de Monsieur Denis MIGUET, Maire de Cannes-Ecluse, et Madame Marie-Pierre PAJNIC, Adjointe au Maire de Ville-Saint-Jacques, pour la participation des agents du SIRMOTOM, lors de l'opération « Nettoyons la nature ».

### Approbation du Procès-Verbal du 27 juin 2014

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### Rectification des écritures comptables – Apurement du compte 1069 par le compte 1068

Les membres du Conseil Syndical autorisent à l'unanimité Monsieur le Président, à inscrire au Budget Supplémentaire 2014 les crédits nécessaires au compte 1068 - excédents de fonctionnement capitalisés, et à effectuer cette opération par le débit du compte 1068 - excédents de fonctionnement capitalisés - pour un montant de 14 824.32 €.

*NB :*

*1068 : excédents de fonctionnement capitalisés*

*1069 : neutralisation de l'excédent des charges sur les produits*



### **Approbation du budget supplémentaire – exercice 2014**

Le "BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2014" du Syndicat de la Région de Montereau pour le Traitement des Ordures Ménagères (S.I.R.M.O.T.O.M.), est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de : 8.718.444,13 € (Huit millions sept cent dix-huit mille quatre cent quarante-quatre euros et treize centimes).

- SECTION DE FONCTIONNEMENT ..... 2.436.204,68 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT ..... 6.282.239,45 €

Il est adopté à l'unanimité par le Conseil Syndical.

### **Autorisation donnée au Président à lancer l'opération « Broyage des déchets verts à domicile »**

Les membres du Conseil Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à lancer l'opération « broyage à domicile », à lancer une consultation pour la fourniture du broyeur entre 15 000 € et 30 000 €, à demander une participation financière pour chaque utilisation du service, à créer une régie de recettes pour l'encaissement des droits perçus pour la perception de cette contribution, et à accepter le principe d'un avenant au contrat de travail initial de Monsieur Benjamin FLEURY afin de l'augmenter de 15 heures hebdomadaire, et de modifier sa fiche de poste.

### **Autorisation donnée au Président à solliciter une subvention auprès de la Région Ile-de-France pour l'opération « Broyage des déchets verts à domicile »**

Les membres du Conseil Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à solliciter des aides auprès de la Région Ile-de-France, à hauteur de 35 %, et à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide.

### **Autorisation donnée au Président à lancer l'opération « groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau avec le GEDEM 77 (GEstionnaire public des Déchets Ménagers)»**

Les membres du Conseil Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président, à mettre en place un groupement de commandes au sein de l'association GEDEM 77 dans le cadre de la passation d'un marché de fournitures administratives, à accepter de confier la coordination du groupement de commandes au SMITOM Lombric (siège du GEDEM 77), et à signer la convention du groupement de commandes à intervenir.

### **Autorisation donnée au Président à lancer l'opération « Groupements de commandes pour l'achat de composteurs entre le SIETOM 77, le SMITOM Nord, et le SIRMOTOM »**

Les membres du Conseil Syndical acceptent à l'unanimité, de confier la coordination du groupement de commandes au SMITOM Nord, et autorisent Monsieur le Président à mettre en place un groupement de commandes composé du SIRMOTOM, du SMITOM Nord et du SIETOM 77, à signer la convention constitutive, ainsi que toutes les pièces administratives et comptables relatives au marché, et à procéder aux dépenses relatives au marché.



**Autorisation donnée au Président à solliciter une subvention auprès de la Région Ile-de-France pour la fourniture de points d'apport volontaire semi-enterrés implantés sur le site de la Grande Garenne à Varennes sur Seine**

Les membres du Conseil Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de la Région Ile-de-France, à hauteur de 20 %, et à signer tous les documents relatifs à ces demandes de subventions.

**Autorisation donnée au Président à solliciter une subvention auprès de la Région Ile-de-France pour la fourniture de deux tables de tri et de composteurs, en vue de mener une expérimentation dans deux écoles élémentaires de Montereau-Fault-Yonne**

Les membres du Conseil Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de la Région Ile-de-France, à hauteur de 35 %, et à signer tous les documents relatifs à ces demandes de subventions.

**Autorisation donnée au Président à lancer une consultation pour la mission de conseil juridique auprès du SIRMOTOM**

Les membres du Conseil Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président, à lancer une nouvelle consultation dans le cadre d'une procédure adaptée, et à signer la convention d'assistance et de conseil juridique et tout document s'y référant.

**Cession de parcelle à l'euro symbolique par la commune de Voulx au SIRMOTOM**

Les membres du Conseil Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à acquérir à l'euro symbolique un lot d'une superficie d'environ 110 m<sup>2</sup>, se situant à l'entrée de la déchetterie existante, à faire prendre en charge par le syndicat, les frais de notaire et de géomètre, et à prendre toute mesure d'exécution de la présente proposition et notamment signer l'acte notarié au nom et pour le compte du SIRMOTOM auprès de Me ROCH & ROLLAT ROCH Claire (notaires associés), 62 rue Jean-Jaurès à Montereau-Fault-Yonne.

**Information sur la signature des conventions et contrats :**

- ↳ **Convention tripartite pour la mise en place d'un poulailler à l'école élémentaire Albert Camus de Montereau-Fault-Yonne**
- ↳ **Convention bipartite pour la mise en place d'une expérimentation sur le tri des déchets de cantine et le compostage dans deux écoles élémentaires de Montereau-Fault-Yonne**
- ↳ **Renouvellement de la convention de partenariat entre le SIRMOTOM et le Lycée Professionnel Horticole de l'Assomption de Forges**
- ↳ **Convention pour l'installation de points d'apport volontaire semi-enterrés sur le site de la Grande Garenne à Varennes-sur-Seine**
- ↳ **Convention pour l'installation de points d'apport volontaire semi-enterrés sur les sites de Vaugirard et des Grandes Berges à Montereau-Fault-Yonne**
- ↳ **Convention de partenariat entre le SIRMOTOM et l'Office Public de l'Habitat « Confluence Habitat » - Projet de compostage collectif**
- ↳ **Convention de partenariat – Cours de cuisine anti-gaspillage**



- ↵ **Convention de Formation – « Lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre des ateliers sociolinguistiques organisés par le Centre Social de la Ville de Montereau-Fault-Yonne**
- ↵ **Renouvellement de la convention avec AIP REFON pour la collecte des encombrants sur appel téléphonique**
- ↵ **Renouvellement de la lettre de commande pour la collecte des bornes à piles dans les 40 communes du SIRMOTOM**
- ↵ **Renouvellement de la convention avec EDENRED France pour la mise à disposition de titres Ticket Restaurant**
- ↵ **Contrat d'abonnement service avec la Société ELIS**
- ↵ **Contrat d'assurances AXA pour l'Hôtel de l'Intercommunalité**

Les membres du Conseil Syndical prennent acte à l'unanimité, de la signature des conventions et des contrats ci-dessus.

**Affaires et questions diverses.**

-----000OO000-----